LA LEVEE DE CORPS

INTRODUCTION

La découverte d'un cadavre humain représente un événement judiciaire très important qui déclenche toujours l'action du parquet.

La levée de corps est une opération médico-légale qui peut être confiée à tout médecin sur réquisition pour procéder à l'examen du cadavre et à des constatations sur les lieux.

Le cadre juridique repose sur les articles 49 et 62 du Code de Procédure Pénale.

CADRE JURIDIQUE:

Le cadre juridique repose sur les articles 49 et 62 du code de procédure pénale.

INTERETS MEDICO-LEGAUX

- Constater et confirmer le décès.
- Déterminer la forme médico-légale de la mort.
- Estimer le délai post-mortem.
- Reconstituer les circonstances du décès.
- Identifier le cadavre.
- Identifier l'agresseur.
- La recherche d'indices, tâches où traces suspectes.
- Orienter les prélèvements et les réaliser.

DEROULEMENT DE LA LEVEE DE CORPS

Une levée de corps bien conduite se déroule en trois étapes indissociables:

A. Etat des lieux et des choses
B. Examen des vêtements
C. Examen externe du cadavre

A. Etat des lieux et des choses

Faite par les OPJ, le médecin participe à cette étape.

- Délimiter et Fixer l'état des lieux (ruban, photographies, croquis).
- Rechercher tout désordre, pièce à conviction pouvant expliquer les circonstances du décès.
- Rechercher les indices et les traces, les prélevés et scellés.
- La prise de la température ambiante pour une éventuelle datation de la mort.

B. Examen des vêtements

Pièce à conviction, leur saisie doit être systématique.

Leur aspect :

Désordre, déchirures, tout indice pouvant indiquer une lutte ou l'utilisation d'une arme.

Leur nature :

Marque, taille, couleur et contenu pouvant aider à l'identification du cadavre.

Rechercher les tâches, des traces, souillures : noter le siège, la distribution, la forme, dimension et la direction, la correspondance avec le corps.

Les vêtements ont un intérêt pour le légiste et les balisticiens dans les décès par arme à feu.

C. Examen externe du cadavre

1. Position du cadavre

Noter la position, l'attitude et l'aspect général du cadavre.

2. Relever les caractères d'identité

- La race, le sexe, la taille et la corpulence.
- Les caractères chromatiques de la peau, cheveux et des yeux.
- Signes et objets particuliers (tatouage, cicatrice, malformations congénitales, objets particuliers).
- Odontogramme.
- Les empreintes digitales (OPJ)

3. L'étude des phénomènes cadavériques :Représentent les signes positifs de la mort.

Ils permettent entre autre:

- D'estimer la date de la mort.
- D'orienter vers certaines causes de décès.
- D'évoquer une manipulation du cadavre.

4. Recherche des signes de violence

Examen minutieux de la face antérieure, postérieure et enfin des régions médico-légales (cuir chevelu, aisselles, plis cutanés, orifices naturels et organes génitaux).

Description détaillée de toute blessure retrouvée en précisant ses caractéristiques.

5. Recherche des tâches, souillures et prélèvements biologiques

ORIGINES DE LA MORT / REDACTION DU RAPPORT

Le rapport de levée de corps mentionne toutes les étapes et les constatations faites.

Un certificat de décès sera établi en précisant l'origine de la mort (naturelle, violente, indéterminée ou suspecte).

CONCLUSION

La levée de corps est une procédure judiciaire permettant d'éclairer les circonstances ainsi que l'origine du décès.

Elle doit se faire selon les protocoles définis et aucune étape ne doit être négligée.

Sa finalité est le certificat de décès permettant d'entamer les procédures judiciaires et administratives.